



Vaudreuil-Dorion

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'avenir est ICI

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le conseil municipal adopte le règlement d'emprunt pour la construction de la caserne d'incendie de Lotbinière

Vaudreuil-Dorion, le 6 juillet 2021 – À l'occasion de la séance publique tenue le 5 juillet, le conseil municipal de la Ville de Vaudreuil-Dorion a adopté le Règlement d'emprunt n° 1773-01 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt d'un montant additionnel de 8 475 000 \$ pour la construction de la nouvelle caserne d'incendie de Lotbinière. D'une somme totale de 14 875 000 \$, l'emprunt permettra de couvrir les coûts de construction de 11,5 millions, les honoraires professionnels, la location d'une caserne temporaire, la démolition de la caserne actuelle, les frais afférents et les réserves pour imprévus. La Ville devrait bénéficier d'une aide financière pouvant atteindre 4,5 millions de dollars pour la réalisation de ce projet.

L'ouverture des soumissions pour la construction d'une caserne d'incendie sur le lot 1 545 809 a eu lieu le 28 juin 2021. Les trois soumissions reçues ont confirmé que le coût estimé lors de l'adoption du Règlement no 1773 ne reflète pas le coût réel des travaux. « La caserne de Lotbinière ne répond plus aux besoins du Service de sécurité incendie depuis longtemps. Nos pompiers assurent maintenant une garde 24 h sur 24, 365 jours par année en plus d'offrir le service de premiers répondants. Cette présence en permanence permet d'avoir un temps de réponse adéquat et de faire la différence lors des interventions. Comme il a été observé pour la majorité des projets de construction de bâtiments, le coût des matériaux a radicalement augmenté ces derniers mois. Le conseil a choisi d'aller de l'avant malgré cette hausse de coûts parce qu'on parle ici d'une infrastructure qui nous permet d'assurer la sécurité de nos citoyens. Afin d'atténuer l'impact fiscal sur le citoyen, le conseil municipal a convenu d'allonger la période de remboursement de l'emprunt à 30 ans », a déclaré le maire Guy Pilon.

L'actuelle caserne située sur la route de Lotbinière sera démolie au cours des prochaines semaines. Le début des travaux de construction est prévu à la fin de l'été, après que le Règlement d'emprunt aura été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et que le contrat aura été octroyé.

À propos de la caserne de Lotbinière

Construit en 1966, le bâtiment faisant office de caserne d'incendie dans le secteur Dorion était à l'origine utilisé par une entreprise privée pour la distribution de bière. Peu d'améliorations y ont été apportées à la suite de son acquisition par la Ville de Dorion en 1990. Des problèmes y ont été décelés dès la fin des années 90 au niveau de l'enveloppe du bâtiment. En 2018, des experts ont évalué les options de rénover et agrandir la caserne actuelle et d'en construire une nouvelle, la première ayant été rejetée en raison de la configuration et du degré de combustibilité de l'immeuble.

La caserne de Lotbinière deviendra la deuxième caserne principale pour couvrir le territoire urbain de Vaudreuil-Dorion. Le nouveau bâtiment répondra aux dernières normes de conception et il accueillera des pompiers en service 24 h sur 24, 7 jours sur 7. Son emplacement permettra également de desservir la Municipalité de Pointe-des-Cascades, avec laquelle une entente a été conclue en 2020.